

**Plaidoyer conjoint
en matière de
microbicides,
traitements
et vaccins
contre le VIH/sida**

**Énoncé d'engagement
à l'élaboration d'une réponse
mondiale complète au VIH/sida**



Le présent énoncé décrit les engagements communs de militants et activistes œuvrant dans les domaines des traitements, des microbicides et des vaccins anti-VIH/sida. Ces engagements reposent sur les principes des droits humains, enchâssés dans les instruments internationaux et régionaux en la matière.

Nos engagements se fondent aussi sur les promesses internationales des gouvernements, énoncées dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et les Objectifs de développement du millénaire des Nations Unies.

NOTRE BUT

Nous partageons le but de parvenir au plein exercice du droit humain à la plus haute norme atteignable de santé, pour toutes les personnes qui vivent avec le VIH/sida et les personnes autrement affectées.

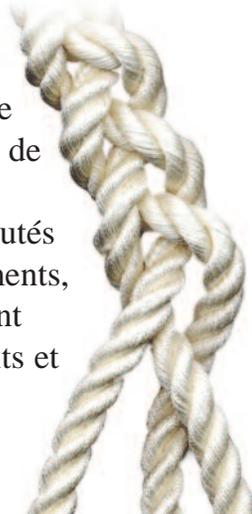
NOS ENGAGEMENTS

Dans la réalisation de ce but, nous sommes engagés à :

- une approche fondée sur les droits de la personne, qui favorise le droit de tous à un accès équitable à la prévention, aux traitements, aux soins et au soutien pour le VIH/sida;
- la promotion de réponses au VIH/sida qui soient complètes et intégrées, et qui abordent tous les aspects du continuum prévention-soins-traitements de même que les facteurs économiques, sociaux, culturels, politiques et juridiques qui alimentent l'épidémie;
- la poursuite de nos ordres du jour respectifs en tant que militants pour les traitements, microbicides et vaccins, dans une perspective de soutien mutuel.

NOS OBJECTIFS

- Pour atteindre notre but, nous devons consacrer autant d'énergie à nos objectifs à court et à long terme.
- Il existe un besoin urgent et immédiat d'élargir considérablement l'accès aux biens, aux services et à l'information en matière de prévention, de soins et de traitements, pour lutter contre le VIH/sida dans les pays en développement; et de réagir au manque d'accès persistant que rencontrent certains individus, même dans les pays à revenu élevé. D'importants écarts subsistent dans l'accès aux traitements, aux soins et à la prévention, à l'échelle mondiale. Les personnes qui vivent avec le VIH/sida et les communautés pauvres du monde entier ne devraient pas avoir à attendre davantage pour accéder aux traitements et aux moyens de prévention que nous savons efficaces.
- Il est également crucial d'élargir et d'intensifier les efforts de recherche afin d'accélérer la quête à long terme de nouveaux produits thérapeutiques, diagnostiques et préventifs contre le VIH/sida. Une fois développés, ces produits devront être accessibles à tous.
- Il faut mobiliser les communautés à poursuivre ces objectifs à court et à long terme. Leur implication dans les décisions touchant la recherche et l'accès doit être activement encouragée. La participation communautaire contribue à ce que la recherche et la distribution s'effectuent de façon éthique et acceptable pour diverses populations. Le fait d'impliquer les communautés dans l'expansion des efforts actuels de traitements, de soins et de prévention établira un fondement solide pour l'introduction de nouveaux produits et instruments, à mesure qu'ils deviendront disponibles dans les prochaines décennies.



L'approche fondée sur les droits de la personne

La santé et les droits humains sont inextricablement liés. La santé est un état de bien-être physique, mental et social complet – et non seulement l'absence de maladie; elle nécessite donc l'exercice d'autres droits humains. Par ailleurs, le fait de jouir de la plus haute norme atteignable de santé est aussi, en soi, un droit humain. Les mesures pour réaliser ce droit humain (et d'autres) réduisent la vulnérabilité au VIH/sida et atténuent son impact.

Les réponses au VIH/sida devraient être guidées par un engagement à la réalisation de ce droit à la plus haute norme atteignable de santé et d'autres droits humains liés à la santé – comme les droits à la vie, à la non-discrimination, à la vie privée, au travail, à la sécurité sociale, à l'éducation et à l'information, à la liberté de mouvement ainsi que le droit de jouir des progrès scientifiques et de leurs bienfaits.

Les principes d'une approche de la santé fondée sur les droits de la personne incluent :

- le respect de la dignité et de l'autonomie humaines;
- une attention aux populations les plus vulnérables à un mauvais état de santé;
- des services de santé accessibles sans discrimination et respectant l'égalité des sexes;
- la promotion de l'imputabilité et de la transparence, y compris de la participation communautaire à l'élaboration de politiques ainsi qu'à la fourniture, à la surveillance et à l'évaluation des programmes.

Les gouvernements doivent intensifier leurs actions pour respecter, protéger et réaliser le droit à la santé des personnes qui vivent avec le VIH/sida et des communautés qui y sont vulnérables (ainsi qu'à d'autres maladies liées à la pauvreté).

Nous inciterons les gouvernements à renforcer leur engagement au droit à la santé par l'adoption de mesures législatives, la prise de décisions de politiques et la mobilisation de ressources domestiques et internationales. Les gouvernements doivent faire preuve de leadership politique dans la réponse au stigmatisation et à la discrimination, notamment en réagissant à l'impact discriminatoire de certaines de leurs lois et politiques.

Nous nous engageons à promouvoir le respect des *Directives internationales* de l'ONU sur le VIH/sida et les droits de la personne. Nous appuyons l'appel lancé aux États, dans les Directives, à progresser rapidement et efficacement vers un accès universel à la prévention, aux traitements, aux soins et au soutien pour le VIH/sida, aux paliers national et international. Nous exhortons tous les pays et la communauté internationale à établir des points de repère et des objectifs pour mesurer les progrès vers l'atteinte de ce but.

Les droits humains doivent aussi être protégés dans le domaine de la recherche, par des normes éthiques et par la promotion des droits des participants aux essais cliniques et des communautés hôtes de ces essais.

Le continuum prévention-soins-traitements

Les traitements, les soins et la prévention sont des aspects mutuellement bénéfiques d'une approche complète au VIH/sida.

Les stratégies de traitement ne seront pas fructueuses si les efforts de prévention échouent, puisqu'il y aura de plus en plus de personnes à traiter. Les stratégies de prévention ne réussiront pas si les traitements ne sont pas accessibles. Là où les traitements sont accessibles, l'équation sida-mort a été brisée; l'espoir renaît et le stigmatisation est réduit. Par conséquent, les individus sont plus disposés à recourir au test du VIH et plus susceptibles d'accéder aux services de prévention. L'accès aux traitements crée aussi un environnement favorable aux efforts de prévention entre pairs, par et pour les personnes vivant avec le VIH/sida.

Les essais cliniques de nouvelles technologies préventives peuvent soutenir l'expansion de l'accès aux traitements, par l'amélioration des infrastructures cliniques et de laboratoire, la formation des professionnels de la santé et l'appui à l'implication communautaire dans les services de santé.

L'expansion des traitements rehausse la capacité de réaliser des essais cliniques et de distribuer de nouvelles technologies de prévention. Elle implique l'implantation d'infrastructures cliniques et de laboratoire et le développement des ressources humaines nécessaires à la réalisation d'essais cliniques préventifs à grande échelle. Elle implique aussi la mobilisation des communautés à soutenir leurs services de santé, un aspect essentiel à la réussite des essais cliniques préventifs et à la distribution d'éventuels microbicides et vaccins anti-VIH.

Les composantes d'une réponse complète au VIH/sida

Il n'existe pas encore de remède contre le sida et il est peu probable qu'une seule mesure parvienne à résoudre la crise mondiale du VIH/sida. Après deux décennies d'épidémie, nous avons appris que les approches de santé publique les plus efficaces contre le VIH/sida sont celles qui abordent simultanément la prévention, les soins et les traitements ainsi que les déterminants sociaux, économiques, culturels, politiques et juridiques de la santé.

En 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la *Déclaration d'engagement sur le VIH/sida*, engageant les gouvernements à une réponse complète au VIH/sida. Les progrès dans le respect de cet engagement sont insuffisants. Nous exhortons les gouvernements à manifester un leadership accru en intensifiant dès maintenant leurs efforts pour mettre en œuvre des réponses complètes. Pour renverser la pandémie du VIH, les pays doivent adopter des approches qui intègrent tous les éléments suivants :

Engagement et leadership politiques

- Des plans nationaux de lutte contre le VIH/sida qui engagent à une réponse complète et qui promeuvent l'action contre le VIH/sida dans tous les secteurs du gouvernement et de la société civile

Prévention

- Des services de test et de counselling volontaires
- Une éducation qui favorise les changements de comportement
- Des condoms masculins et féminins
- Des antirétroviraux pour prévenir la transmission périnatale du VIH et pour d'autres usages prophylactiques
- Des mesures de réduction des méfaits pour les utilisateurs de drogue par injection, y compris des programmes d'échange de seringues/d'aiguilles et de traitement de la toxicomanie
- Des mesures pour prévenir la transmission du VIH par la voie de procédures médicales et de produits sanguins

Traitements, soins et soutien

- Des traitements contre le VIH/sida et les infections opportunistes, y compris l'accès abordable à des antirétroviraux et des instruments de diagnostic et de surveillance
- Des soins et du soutien, y compris des soins communautaires et à domicile, du soutien psychosocial et des soins palliatifs
- Des services de dépistage et de traitement des infections transmissibles sexuellement (ITS)

Stratégies de réduction de la vulnérabilité

- Des mesures pour combattre le stigmata et la discrimination à l'endroit des personnes vivant avec le VIH/sida et des communautés affectées, y compris l'éducation, la réforme du droit et le soutien des groupes de défense des droits
- Des mesures pour réagir aux inégalités entre les sexes, qui contribuent à rendre les femmes et les filles plus vulnérables au VIH/sida
- Des mesures pour réagir à la marginalisation sociale de populations très vulnérables au VIH/sida, notamment les utilisateurs de drogues illégales, les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs sexuels, les détenus et les migrants

Recherche

- Des programmes rehaussés de recherche fondamentale et clinique, financés par les secteurs public et privé
- Des capacités rehaussées de surveillance épidémiologique dans les pays à faible et moyen revenu
- Des recherches économiques, culturelles et comportementales pour mieux comprendre les complexités et la dynamique des aspects sociaux de l'épidémie
- La recherche et le développement de nouveaux produits thérapeutiques, diagnostiques et préventifs à l'usage des milieux pauvres en ressources, notamment :
 - Des régimes de traitement et des instruments de diagnostic et de surveillance moins coûteux et plus simples
 - Des méthodes préventives contrôlées par les femmes, y compris des microbicides abordables, sûrs et efficaces contre le VIH et les ITS
 - Des vaccins anti-VIH abordables, sûrs et efficaces.

Nos priorités communes

Mobilisation des ressources

- Un soutien financier et institutionnel venant des gouvernements, du secteur privé et de la société civile à l'endroit de l'*Initiative 3 x 5* de l'Organisation mondiale de la santé, qui vise à fournir l'accès à des antirétroviraux à trois millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde en développement d'ici à 2005.
- Des mesures proactives d'organismes mondiaux multilatéraux pour financer le développement, l'achat et la provision d'éventuels microbicides et vaccins anti-VIH dans les pays à faible et moyen revenu, dès qu'ils seront disponibles.
- Des contributions accrues au *Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme*, pour assurer sa viabilité. Les pays donateurs devraient y verser des contributions équitables et proportionnelles à leur richesse économique relative. Ces contributions devraient s'ajouter à leurs engagements actuels d'*aide publique au développement*, qui devrait aussi être augmentée si elle n'atteint pas encore l'objectif international de 0,7% du produit national brut (PNB). Le secteur privé doit rehausser considérablement sa contribution au *Fonds mondial*.

Recherche et développement

- Un appui rehaussé des secteurs public et privé, sur les plans financier et autres, à des initiatives pour le développement de microbicides et de vaccins anti-VIH, notamment l'appui à la réalisation de vastes et multiples essais cliniques de phase III de produits préventifs, dans les pays en développement.
- Des engagements financiers rehaussés des secteurs public et privé à la recherche de nouvelles stratégies de traitement, y compris des régimes de traitement ainsi que des instruments et méthodes de diagnostic et de surveillance à l'intention des milieux pauvres en ressources.
- Des capacités de recherche accrues, dans les pays à faible et moyen revenu, par des investissements dans les infrastructures cliniques et de laboratoire, la formation du personnel et le transfert de technologies et d'expertise pour soutenir la croissance de centres d'excellence, dans le monde en développement.

- Des réseaux renforcés entre chercheurs du monde en développement, pour servir de cadre à l'accroissement des capacités et au partage d'expertise et de leçons dans des domaines comme l'éthique, les droits humains et la préparation communautaire.

Accès élargi

- Un investissement accru dans les systèmes de fourniture de services de santé, dans les pays à faible et moyen revenu, pour soutenir l'expansion des traitements et préparer à la provision rapide de nouvelles technologies thérapeutiques et préventives, à mesure qu'elles deviendront disponibles.
- L'appui aux programmes d'éducation communautaire qui favorisent la connaissance des traitements, soutiennent la participation communautaire aux décisions touchant les modèles de provision, et préparent les communautés à un accès rapide et équitable aux nouveaux produits thérapeutiques, diagnostiques et préventifs contre le VIH.
- Le recours gouvernemental accru à des mesures de réglementation pour assurer l'abordabilité des produits préventifs et thérapeutiques contre le VIH/sida, notamment la stimulation de la concurrence générique, l'octroi de licences obligatoires, le recours à des dispositions législatives en matière de brevets et d'établissement de prix équitables, pour des produits moins coûteux dans les marchés pauvres.
- Des actions de gouvernements, notamment au sein de l'Organisation mondiale du commerce, pour assurer que les politiques sur le commerce et les investissements favorisent activement l'exercice du droit à la santé dans les communautés pauvres, plutôt que de l'entraver. Les accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux ne doivent pas nuire à l'accès à des produits de santé abordables, par des politiques sur la propriété intellectuelle ou sur la privatisation, ou par d'autres mesures qui pourraient contribuer à l'iniquité dans l'accès aux biens et services de santé

Appuis

Appuyez cet énoncé d'engagement à l'élaboration d'une réponse mondiale complète au VIH/sida.

Nous invitons tous les organismes de la société civile œuvrant dans le domaine des traitements, microbicides et/ou vaccins anti-VIH à appuyer cet Énoncé d'engagement.

Pour signaler l'appui de votre organisme, contacter Elana Wright, du Réseau juridique canadien VIH/sida, à ewright@aidslaw.ca ou au +1 (514) 397-6828; ou visiter notre site Internet à www.aidslaw.ca (section « Traitements, microbicides et vaccins anti-VIH/sida »). Ce document est également disponible en fichier électronique.

Cet énoncé a jusqu'ici été appuyé par les organismes suivants de la société civile :

Acción Ciudadana Contra el Sida (Venezuela) • AIDS Law Project (South Africa) • AIDS Law Unit, Legal Assistance Centre (Namibia) • AIDS Vaccine Advocacy Coalition (USA) • Alliance for Microbicide Development (USA) • Australian Federation of AIDS Organizations • Canada-Africa Partnership Against AIDS • Canadian HIV/AIDS Legal Network • European AIDS Treatment Group • Global Campaign for Microbicides • Gujarat AIDS Project • Health GAP (USA) • Indian Network of NGOs Working on HIV/AIDS • International Council of AIDS Service Organizations • International Family Health (UK) • Kenya AIDS NGOs Consortium • Latin American and the Caribbean Council of AIDS Service Organizations • Lawyers Collective HIV/AIDS Unit (India) • Société canadienne du sida • Treatment Action Group (USA)

À propos de cet énoncé

Cet Énoncé d'engagement a été développé dans le cadre d'un projet intitulé *Traitements, microbicides et vaccins contre le VIH : élaborer un programme pour l'action*. Aux fins de ce projet, des experts mondiaux se sont réunis à Montréal (Canada) en novembre 2003, pour discuter de l'ordre du jour commun des militants œuvrant dans les domaines des microbicides, traitements et vaccins anti-VIH/sida. Les participants ont convenu d'élaborer un Énoncé d'engagement – par le biais d'un processus consultatif – fondé sur les commentaires de militants des trois secteurs. Le projet a également donné lieu à l'élaboration d'un plan d'action recommandant des stratégies pour le plaidoyer.

La consultation internationale d'experts a été organisée par le Réseau juridique canadien VIH/sida, l'AIDS Law Project (South Africa) et le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO).

Du financement pour diverses facettes du projet *Traitements, microbicides et vaccins contre le VIH : élaborer un programme pour l'action*, a été versé par l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Initiative OMS-ONUSIDA pour un vaccin contre le VIH, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Santé Canada et le Partenariat international pour des microbicides (IPM).



Health Canada
Santé Canada



Canadian International Development Agency
Agence canadienne de développement international



INTERNATIONAL PARTNERSHIP for MICROBICIDES



This document is also available in English.
Este documento también está disponible en español.

microbicides
traitements
et vaccins
contre le VIH/sida

